

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Commune : Gray	École : Moïse Lévy
Date : 18 février 2020	Horaire : 17h
Présents : Enseignants : Mmes Fournet, Bouthiaux, Pasteur, Quet, Gamet, Bonnin, Pesenti, AESH : Mmes Stimac, Baran, Billet, Real, Boquin, Grandperrin RASED : Mmes Camburet et Viegas Représentant de la mairie : M. Laurençot Représentants de parents : Mmes Ettaoussi, Cetiner, Gautrot, Marques Invités (associations, services médicaux...)	
Absent(s) : Mme Dard (aesh), Mme Richard (DDEN), M. Alhamad, M. Karaceyvitch	
Absent(s) excusé(s) : Mmes Henriques, Baumann, Mme Bourbon (aesh), Mme Guyot	

Ordre du jour :

1. Présentation Service Civique (Soizick Legrand) et nouvelle AESHi à temps plein sur l'école (Sandrine Boquin), l'importance du RASED.
2. Projets pour l'année en cours (école et classes)
3. La sécurité à l'école
4. Point sur les travaux et les équipements
5. Le REP Romé-de-l'Isle : actions / la politique de la ville
6. Les listes de fournitures scolaires
7. La préparation de la rentrée 2020 (effectifs, ELCO...)
8. L'ASEP
9. Questions diverses

1) Présentation Service Civique et AESHi

Mme Soizick Legrand a rejoint l'équipe de l'école Moïse Lévy depuis le retour des vacances de Noël (6/01) comme Service Civique. L'école avait proposé une mission à la fin de l'année scolaire 2018-2019. Soizick a finalement été recrutée. Les missions assignées au service civique sont les suivantes : assister les enseignants sur des temps de classe, préparation matérielle, faciliter les transitions entre le péri-scolaire et l'école, aide à la bibliothèque.

Un grand merci à Soizick pour son engagement, ses prises d'initiative et son professionnalisme !

Mme Sandrine Boquin a été affectée à l'école comme AESH pour compenser les besoins de deux élèves en situation de handicap et devant bénéficier d'une aide humaine (notification de la maison départementale des personnes handicapées), à compter du 8/11/2019.

Nous avons accueilli également deux stagiaires, sur des périodes de 2 ou 3 semaines (Cassie et Mylène). Ce sont des jeunes gens en formation qui demandent à venir participer à la vie de l'école, de l'équipe et qui aident les enfants au quotidien. Cela leur permet de découvrir les métiers de l'école, le travail auprès des enfants. C'est une aide précieuse également pour nous au quotidien et on les en remercie. Une stagiaire arrivera également à partir du 9/03 et restera jusqu'au 20/03.

Lors du premier conseil d'école, le fonctionnement du RASED nous avait été expliqué par Mme Viegas, enseignante spécialisée. Aujourd'hui Mme Camburet, psychologue va nous évoquer également l'importance de ses missions :

Le psychologue a plusieurs missions qu'il met en œuvre en fonction des besoins et des objectifs fixés.

- C'est un des spécialiste de la difficulté scolaire.
- Il est personne ressource auprès de divers professionnels (de l'éducation Nationale, de structures médico-sociales, ...) dans le cadre de la sensibilisation, de la prévention, de remédiation et de la prise en compte, de l'analyse, etc ... des difficultés à l'école.
- Il intervient auprès d'enfants qui rencontrent des difficultés qui impactent la vie scolaire ou qui doivent avoir un parcours scolaire adapté. Il le fait suite à la demande des enseignants, d'instances telles que la MDPH, des familles mais également des enfants eux-mêmes.

Les interventions, soumises au secret professionnel, (hormis les interventions en classe), sont conditionnées par l'accord des représentants légaux qui sont reçus en amont afin que le travail leur soit expliqué, que leurs attentes soient exprimées et que des informations concernant le développement de l'enfant soit apportées afin de mieux cerner la genèse du problème.

Le psychologue peut donc proposer des observations, des ateliers, de la prévention mais également des suivis courts ou encore des bilans.

Un bilan (bilan = comprendre pour aider) est une évaluation du développement intellectuel, social et affectif d'un enfant qui permet d'appréhender son mode de fonctionnement et de raisonnement afin d'identifier son potentiel, ses ressources, ses points forts et ses fragilités. Cette meilleure compréhension de l'enfant permet de trouver les conditions les plus favorables à sa réussite scolaire ou d'orienter l'enfant vers d'autres professionnels susceptibles de l'aider.

Il faut prendre l'intervention du psychologue comme l'aide d'un professionnel mise au service des enfants à l'école.

2) Les projets pour l'année en cours

Projets communs à toute l'école

- petit retour sur le spectacle Emilie Jolie qui a eu lieu le 17/01 au théâtre avec l'école de musique après une semaine de résidence des artistes dans l'établissement. Merci à la mairie de nous avoir prêté le théâtre. Les élèves et l'équipe ont pris beaucoup de plaisir à mener ce projet à ce moment de l'année et à établir une résidence sur l'école avec des musiciens professionnels.

- la programmation cinéma :

* la première séance de cinéma aura lieu le mardi 24/03 au Cinémavia de Gray. Il y aura deux films proposés, un pour les cycles 2 et un pour les cycles 3. La thématique choisie cette année est aussi en rapport avec le livre. Il y aura une deuxième séance proposée le 16/06/2020, qui sera un film commun pour toute l'école et qui fera l'objet d'une séance enfant-parents.

- le Carnaval de la ville : l'école a choisi d'y participer cette année. Les classes de CP, CE1, CE2 s'y rendront le mardi 10 mars après midi. Un transport depuis l'école va être proposé par la Mairie de Gray.

Les enseignantes ont décidé de se rallier au thème proposé par la ville (les Super-Héros) mais en élaborant un déguisement à l'école avec les élèves. Il n'y aura donc pas besoin pour les familles de fournir un déguisement.

- Cette année, toutes les classes de l'école se sont aussi inscrites à l'action la Grande Lessive, action visant à la production d'œuvres plastiques éphémères qui seront exposées dans la cour de l'école (le jeudi 26

mars 2020)

Le thème est «*Un monde en kit !* » Les classes de la maternelle des Capucins viendront accrocher leurs propres œuvres aux côtés de celles de l'élémentaire.

- Cette année, la 35^e édition des *Boucles de la Saône* souhaite à nouveau associer les écoles à travers leur association scolaire. Le dimanche 22 mars, les élèves qui le souhaitent pourront participer à une course adaptée à leur âge. Les inscriptions se feront au préalable (présentation d'un certificat médical obligatoire) et seront à remettre à l'enseignant avant le mardi 17 mars. Des enseignants seront présents à la course mais les élèves resteront sous la responsabilité de leurs parents.

- Les classes de CE1 et CM1 partent en classe découverte cette année ! Du mercredi 8 au vendredi 10/04/2020 à Rochejean. Nous sommes très heureux que ce projet ait pu voir le jour. Nous avons fait une demande de budget spécifique à la mairie qui a répondu présente puisqu'elle nous a octroyé une subvention d'un montant de 1353,50€. Un très grand merci au nom de toute l'école.

- Le prix des Incorruptibles : toute les classes se sont engagées cette année puisque c'est en rapport direct avec notre thématique. Le principe est de lire des livres en classe ou sur le « *Quart d'heure lecture* », d'en discuter ensemble, d'en débattre et de choisir celui que l'on a préféré. Un vote est effectué mi mai.

- Projet Livre : Le 8/11, dans le cadre du festival du livre *Au Gray des mots*, nous avons reçu dans les classes deux illustrateurs de littérature jeunesse : Olivier Daumas pour le C2 et Jérémie Fleury pour le C3. La rencontre avec les élèves a été très riche et a un peu initié notre projet livre. Le vendredi 7/02/2020, un éditeur (M. Raphaël Baud, des éditions Chocolat) est intervenu dans toutes les classes (1 heure / classe environ) pour montrer et expliquer aux élèves comment naissait un livre, de l'idée à l'objet-livre, les étapes de la fabrication. L'idée est de mettre en route la fabrication d'un livre à l'échelle de l'école. Le projet reste encore à définir en détails mais l'idée est de réaliser un livre à l'école et que chaque élève ait à la fin de l'année un « vrai » livre conçu par l'ensemble des classes.

- Le blog de l'école : poursuite du double objectif. Offrir aux familles un espace de consultation des informations sur la vie de l'école et mettre en valeur des activités menées dans les classes.

- Poursuite du LSU (livret scolaire unique) : application informatique gratuite et obligatoire développée au niveau national et qui permet qu'un élève ait le même livret du CP à la 3^{ème}, quel que soit son établissement. Il pourra être transmis et consulté par la voie informatique entre les établissements de scolarisation.

Il contient les différents bulletins périodiques et de fin de cycle (fin CE2, fin 6^{ème} et fin 3^{ème}) qui correspondent aux paliers du socle commun, ainsi que les différentes attestations (sécurité routière, formation aux premiers secours...), ainsi que les dispositifs d'aide mis en place lors de la scolarité.

Cette année, l'équipe a choisi deux périodes d'évaluation en plus des évaluations diagnostiques. Les livrets d'évaluation seront donnés pour les vacances (ou juste au retour).

Projets de cycle ou de classe (faits ou à venir)

***CP :**

- début du cycle natation avec les CE1 fin mars 2020
- M'tes dents le 21/01
- 2^o série d'évaluations nationales
- Quart d'heure lecture : les élèves de la classe de CM2 viennent lire un livre aux élèves de CP chaque semaine.
- Liaison grande section- CP : accueil des maîtresses de maternelle dans la classe. Plusieurs rencontres sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire autour de différents thèmes.
- Carnaval de Gray le 10/03

***CE1:**

- projet art / écriture avec l'école de Marnay
- lecture d'albums de Stéphanie Blake en maternelle le 10/02

- classe découverte à la ferme pédagogique de la Batailleuse à Rochejean.
- Début du cycle natation en mars avec les CP
- Carnaval de Gray le 10/03

*CE2 :

- Cycle Handball séances avec le club *Val de Gray Handball* en période 5
- Carnaval de Gray le 10/03
- Opération petit déjeuner avec le collège en fin de période 4.

*CM1 :

- 21/11 : jeux de sons-jeux de signes : prévention des risques auditifs, par la mutualité française
- concert Voix-là le 29/11 avec intervention à l'école des artistes en amont
- cycle handball avec le club Val de Gray Handball en P4
- projet Sytevom : intervention en classe le 12/03 + visite le jeudi 14/05 à Noidans-le-Ferroux
- Accueil d'étudiantes de MASTER en littérature autour d'un projet de *boite à livre*.
- Mise en scène de situations du quotidien autour de l'éducation civique avec des marionnettes.
- Atelier sciences avec le collège.
- Sensibilisation au développement durable.

*CM2 :

- 21/11 jeux de sons-jeux de signes : prévention des risques auditifs, par la mutualité française
- concert Voix-là le 29/11 avec intervention à l'école des artistes en amont
- spectacle *les 3 Mousquetaires* au théâtre de Gray le 31/01/2020. Un grand merci à la ville de Gray d'avoir invité nos élèves de CM2 à assister à un spectacle de cette qualité !
- projet Sytevom : intervention en classe le 12/03 + visite le jeudi 14/05 à Noidans-le-Ferroux
- Cycle Handball avec le club *Val de Gray Handball* en P4
- Petit déjeuner au collège et échange avec une classe de 6°.

*ULIS :

- Les élèves font les projets dans leur classe de référence
- Un créneau piscine supplémentaire
- Travail spécifique aux élèves du dispositif sur la confiance en soi entamé l'année dernière.

Cette année, le travail porte sur les activités physiques avec de l'escalade au gymnase Delaunay et un cycle poney.

3) La sécurité à l'école

Pour mémoire, les établissements scolaires doivent préparer les élèves à diverses situations d'urgence afin qu'ils aient les attitudes les plus adaptées possibles s'ils étaient confrontés à des événements mettant en jeu leur sécurité. Cela fait partie des missions de l'école au titre du Parcours citoyen.

3 exercices alerte-incendie seront faits cette année (il y en a eu un en septembre, un autre aura lieu en mars) et 3 exercices PPMS dont un alerte-attentat intrusion.

Les élèves et les personnels de l'école se sont entraînés le jeudi 7/11 dernier à un exercice PPMS de confinement où le scénario retenu était celui d'un risque d'intrusion. Les forces de l'ordre étaient présentes pour observer. Cet exercice était organisé à l'échelon académique dans tous les établissements scolaires. Nous ne savions pas exactement quand il allait se produire. Il a permis de soulever un certain nombre de questions. (élèves en sortie, au gymnase, à la piscine, directrice en classe etc.)

Rappel du protocole : Au moment où la sirène d'alerte aux populations retentit, les élèves restent calmes, les enseignants ferment les volets et les fenêtres, éloignent les enfants des fenêtres, prennent leur téléphone pour suivre les instructions.

Les familles en cas d'alerte de ce type ne doivent surtout pas se rendre à l'école. Ils doivent eux aussi suivre les consignes données via la radio (France Bleue).

- Rappel de la vigilance à avoir aux abords de l'école (piétons et voitures). Malgré la présence de Mme Birsillat, des élèves continuent à traverser en plein milieu du carrefour, en dehors des passages piétons. Un grand nombre de voitures déposent les enfants en plein milieu de la rue, ou devant la piscine. Les élèves traversent alors en courant depuis l'autre côté de la rue, là encore en dehors des passages protégés. Des voitures continuent de se garer sur l'emplacement des bus. De nombreuses voitures font également demi-tour en plein milieu de la rue.

Pour rappel, un grand parking est à disposition des parents à quelques mètres, devant la pharmacie. Des places en épi sont également disponibles en nombre le long de la rue. Nous comptons sur la collaboration et la vigilance de chacun pour la sécurité des enfants.

Par ailleurs, un nombre très conséquent de retards a été constaté, le matin surtout mais aussi à 13h30. Nous rappelons qu'il est devenu très compliqué depuis la sécurisation de l'entrée d'arriver comme on veut dans l'école qui est désormais fermée à clé quand toutes les classes sont rentrées. Il faut absolument passer par la porte côté bureau et sonner dans la classe de son enfant. Chaque parent doit accompagner son enfant à la porte de sa classe en cas de retard, s'assurer qu'il est pris en charge par un adulte. En aucun cas, l'enfant est déposé en voiture et entre seul dans l'école. D'ailleurs, il risque de se retrouver face à une porte fermée.

Nous rappelons que les élèves sont accueillis le matin à partir de 8h20 dans la cour et que la sonnerie retentit vers 8h30. Il est important pour l'enfant d'entrer avec sa classe, de ne pas commencer la journée d'école par ce stress inutile, et d'être en décalage avec les autres. Par ailleurs, les retards font l'objet d'un comptage comme les absences et au bout d'un certain nombre de retards, un signalement pour absences injustifiées peut être transmis à l'inspection. Un mot à destination des familles sera donné aux élèves après les vacances dans les cahiers de liaison en ce sens.

4) Point sur les travaux et équipements

Quelques demandes travaux ont été envoyées très récemment (grillage très détérioré dans la cour côté piscine entre autres) mais d'autres petits travaux ont été initiés suite aux demandes évoqués au premier CE du 5/11/2019 :

- nouveaux distributeurs d'essuie-mains qui ont été reçus et vont être installés
- nouveaux distributeurs de savon partout aussi
- mise au norme de la porte du fond du préau couvert comme issue de secours à venir (les services techniques sont déjà venus prendre des mesures), installation de serrures entre les portes des classes pour pouvoir fermer en cas d'alerte-intrusion.

5) Le Réseau d'Éducation Prioritaire et la politique de la ville

Projet de Réseau :

Actions communes au Réseau :

Les enseignants des 3 établissements du réseau se sont réunis le 18 novembre afin d'élaborer les actions de cette année en lien avec le projet de réseau. Un certain nombre d'actions inter-degrés seront mises en place :

- Un **travail inter-degré sur le thème du petit déjeuner** est reconduit : dans le cadre des enseignements et autour d'actions de liaison. Pendant 4 semaines banalisées sur l'année, les élèves partageront un petit-déjeuner équilibré et travailleront ensemble sur ce thème. Cette semaine, c'est au tour de la classe de CM2 d'aller petit-déjeuner au collège et vendredi les 6èmes 2 se joindront à eux pour un travail spécial sur la nutrition. Les prochains seront les CE2 avant les vacances de printemps, puis les GS en mai. Une restitution aura lieu à destination des parents en juin.

- Un **travail inter-degré sur la course longue** : le jeudi 19/03 est organisé un CROSS spécial REP qui engagera des enfants des 3 établissements. Les GS avec les CP-CE1-CE2 le matin iront au stade faire des petites courses et des ateliers sportifs animés par des élèves de 4ème. L'après-midi, les CM1-CM2 courront avec les 6èmes et participeront également à des ateliers animés par des collégiens. Des remises de prix auront lieu également le matin et l'après-midi.

- Les **récré-surprises** entre le Collège et l'élémentaire : les dates et les modalités restent à définir. Une

Récré-surprise entre Maternelle et Élémentaire sera faite en fin d'année scolaire.

- Des **échanges autour des livres** sont également envisagés : lectures de livre au CDI du collège pour les C3, temps de lecture « *Silence on lit !* » partagé ensemble en fin d'année.

Actions Moïse Lévy

Par ailleurs, chaque école définit des actions spécifiques. Pour l'année 2019-2020, l'école Moïse Lévy a choisi de poursuivre les actions déjà lancées l'année dernière : Le Dispositif Coup de Pouce Lecture, la constitution d'une médiathèque, les récrés-surprise.

Le Dispositif **Coup de Pouce Lecture** : 5 élèves de CP bénéficient d'un appui en lecture 3 soirs par semaine pendant 1h30 (de novembre à juin). Cette année, c'est Mme Hélène Moreau (AESH au Collège Romé de L'Isle) qui anime les séances. L'association Nationale *Coup de Pouce Lecture* assure le suivi et veille au respect du protocole (ingénierie rigoureuse). Mme Bouthiaux est la nouvelle coordinatrice du dispositif.

Les élèves participeront comme chaque année au Prix des Premières Lectures (4 livres seront étudiés et les élèves voteront pour celui qu'ils préfèrent. Les résultats des votes au niveau national seront connus en fin d'année scolaire.

Ce dispositif a pour but d'aider les enfants et leur famille à donner du sens sur l'acte de lire. C'est un apprentissage qui dépasse l'école puisque sa maîtrise marque un passage vers « le monde des grands ». Les élèves ont besoin d'un accompagnement supplémentaire parfois. L'engagement familial dans le processus est fondamental pour que les enfants y trouvent un sens. L'équipe *Coup de Pouce* tient à saluer l'investissement et l'intérêt porté par les familles ainsi que la qualité du travail proposé par Mme Moreau qui est très impliquée. Cette année, 2 séances spéciales auront lieu hors les murs (au musée hier soir et à la bibliothèque municipale le lundi avant les vacances de printemps).

La constitution de la **médiathèque** : les prêts de DVD se poursuivent cette année. Les DVD des films visionnés ensemble au cinéma sont prêtés aux familles (1 classe différente à chaque période). Les films de cette année vont être prochainement achetés et seront mis à disposition progressivement

Politique de la Ville :

Budget PRE – Fond Mairie

Comme chaque année, la mairie met à la disposition du réseau un budget spécifique PRE-fond Mairie de 2000€. Les 3 établissements se répartissent la somme en fonction de la part d'élèves issus du Quartier Prioritaire dans ses effectifs. Cette année, l'école Moïse Lévy compte 49 élèves issus du quartier prioritaire (sur 97 au total soit 50,50%). Le réseau compte au total un effectif de 141 élèves issus du quartier prioritaire. La part de Moïse Lévy est de 34,75% soit un budget de 695,00€.

Répartition des élèves issus du NQP dans les effectifs des établissements du réseau (2020) et répartition du Budget PRE Fond Mairie

	Maternelle des Capucins	Moïse Lévy	Collège Romé de L'Isle	Total
Nb d'élèves total	106	97	316	519
Nb d'élèves issus du NQP	47	49	45	141
Pourcentage dans l'école	44,30 %	50,50 %	14,24 %%	-
Pourcentage dans le réseau	33,33 %	34,75%	31,92%	100%
Répartition du budget PRE-Fond Mairie	667,00 €	695,00 €	638,00 €	2 000,00 €

6) Point sur les listes de fournitures scolaire

D'après la circulaire parue au BOEN en avril 2017 : « *L'élaboration de la liste définitive des fournitures scolaires doit résulter d'une large concertation de façon à prendre en compte les préoccupations des différents acteurs de la communauté éducative, en particulier les enseignants et les représentants des parents d'élèves. L'objectif de cette démarche est d'éviter des prescriptions inutiles ou trop coûteuses par manque de*

coordination mais aussi de prendre en compte la situation économique des familles. »

Pour élaborer une liste définitive de fournitures scolaires, les directeurs d'école sont invités à constituer une commission « **fournitures scolaires** », réunissant l'ensemble des acteurs concernés : **équipes pédagogiques et associations de parents d'élèves**. Cela permet ainsi de dresser une liste qui tient compte des préoccupations de chacun.

Après concertation, cette liste est soumise à la validation du conseil d'école. Demander qui serait d'accord pour faire partie de cette commission : Mmes Marquez, Ettaoussi, Cetiner, Gautrot. Nous sommes également tenus de transmettre aux familles et d'afficher ces listes dès le mois de juin à l'école.

7) La préparation de la rentrée 2020

*les effectifs prévus : l'école accueille à ce jour 97 élèves (84 hors ULIS-école). 17 CM2 entreront en 6ème (+2 élèves Ulis école) et nous accueillerons 17 élèves de CP : l'effectif prévu est de 86 élèves (hors ULIS) pour la rentrée 2020.

Répartition des effectifs à la rentrée 2020 :

Cycle 2			Cycle 3	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17 pas de dédoublément ?	11 pas de dédoublément	24+3 ULIS	17 +3 ULIS	17 + 4 ULIS

Entre la rentrée de janvier et les vacances de février, nous perdons 7 élèves. (Nous serons à 95 élèves le 9/03).

Pour la rentrée prochaine, les effectifs sont extrêmement serrés pour maintenir le même nombre de classes. En effet, 86 élèves sont prévus (hors ULIS Ecole), 96 (ULIS-école inclus) en l'état actuel des affectations. Au vu des effectifs prévus en CE1, il n'y aura plus de classe dédoublée. L'effectif de CP est faible également pour l'instant.

Pour information, nous sommes toujours un établissement en REP, dont plus de 25 % des élèves ont un PPRE. En plus des 13 élèves du dispositif ULIS, 9 enfants sont porteurs de PPS (relèvent du handicap) et sont scolarisés dans les autres classes.

La présence de l'ensemble des élèves à la rentrée de septembre sera importante. Il est demandé aux familles de consulter le calendrier scolaire qui a été donné à la rentrée pour s'organiser en conséquence. Il y a encore des arrivées tardives en septembre (et des départs anticipés en juillet également). L'obligation scolaire est un devoir auxquels l'ensemble des familles doivent se soumettre ; la réussite de leur enfant en dépend.

*l'ELCO :

Pour mémoire les enseignements des cours ELCO turc ont lieu le mercredi matin. 2 groupes se succèdent (+ le samedi pour le collège dans les locaux de l'école ainsi que l'ELCO arabe).

Comme l'an dernier, nous allons demander aux professeurs de faire une première évaluation du niveau de maîtrise de la langue (d'après le niveau A1 du référentiel européen) dans 3 domaines : Parler, lire et écrire. Un petit commentaire sera ajouté. Une feuille sera collée dans le livret d'évaluation des élèves (avec le nombre d'absences). Cela permet de laisser une trace des acquis dans cette discipline qui bien qu'elle ne soit pas à l'emploi du temps scolaire, fait partie des compétences des élèves et crée un lien entre l'école et la langue de la famille.

A noter, un petit incident lors d'un cours du mercredi matin (dégradation matérielle). La non-présence d'un référent de l'école pendant les cours reste un problème notamment dans la liaison nécessaire avec les enseignants ELCO.

ASEP Moïse Lévy

Actions réalisées depuis le début d'année :

Vente de photos et d'objets dérivés à l'effigie des élèves (novembre 2019) qui a permis de récolter 340,95€

Vente de Miel (février 2020) qui a permis de récolter 345,20€

Soit un total de 686,15€.

Photo de classe classiques au printemps 2020

L'assemblée Générale de l'association sera faite au mois de mai 2020


La kermesse de l'école

Les questions diverses : sans objet

La séance est levée à 18h25

Date de la prochaine réunion : mardi 16 juin 2020

La secrétaire de séance, Mme Bouthiaux

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

La directrice de l'école, Mme Pesenti

A blue ink signature with a cursive style, featuring a large initial 'P' and a horizontal line at the end.